



Comment financer l'entretien des haies ?

Contextualisation locale (Ohey-Gesves-Assesse)

2 octobre 2020



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.



Territoire du GAL Pays des Tiges et Chavées



- 3 communes à l'est de Namur:
 - 20 000 ha – 20 000 habitants
 - **Agricole:** 55% (terres arables > prairies)
 - Forêts: 25%
 - Artificiel: 7%
 - Jardins: 7%
 - Autres: 6% (bosquets, talus, jachère, tournières...)

Planter des haies ?



- Projet 2007-2013: Renforcement du maillage écologique
 - Plantation de haies en zone agricole
 - Freins rencontrés:
 - Refus de planter car charge d'entretien trop importante. Qui va entretenir?
 - Refus de planter sur certaines parcelles en raison du charroi agricole
 - Lourdeur administrative du subside à la plantation
 - Contrôles liés au subside

Valoriser les « haies » ?



Etude gisements biomasse du GAL

(via relevé échantillonnaire aléatoire – 195 échantillons d'1ha) :

- 110.000 arbres isolés
- 700km de haies (soit 60m/ha_{agricole})
- Potentiel pour une filière « plaquettes bocagères » (2030) : 13.600MWh/an; soit **1MWh/ha_{agricole}/an**

Quel type de biomasse pour une valorisation locale ?

- Bois d'élagage, isolés, marginaux
- Entretien espaces verts
- Bords de route, tempêtes
- Haies
- Houppiers (via DNF quand faibles quantités)
- Epicéas scolytés (quand faibles quantités)
- Saule (à comparer p/r maïs, pas forêt!)
- Plantations haies (si autres services écosystémiques!)
- ...



Une filière bois-énergie entre Tiges et Chavées ?
**Les gisements de biomasse ligneuse
à l'horizon 2030**



Quels gisements?

Valoriser énergétiquement les résidus de bois ?

La Wallonie sort du mazout en 2035. Et vous?

Nos vertes communes nécessitent un entretien continu : Bords de route, espaces verts, arbres isolés, taillis, haies...



Ces résidus de bois, au lieu de les « taper dans le fossé » ou pire les brûler, pourquoi ne pas les valoriser en combustible quasi neutre en CO₂ ?

Le produit fini s'appelle de la « plaquette » : Un combustible normé, neutre en CO₂, qui vient alimenter les chaufferies locales. A la Pichelotte (Gesves), la chaudière bois est autonome depuis 2018 !



Ne dites plus « déchets »
dites « résidus de bois » !



A Gesves, c'est ce que font les services techniques Environnement : Récolter, broyer, sécher, cribler...

Ici, sur une terre agricole communale, une plantation expérimentale de saules (0,2ha). Tous les deux ans, les saules sont récoltés à la base (par une ensileuse à maïs). Par hectare, quelque 150m³ de plaquettes peuvent ainsi être récoltées tous les deux ans.

150m³ de plaquettes, c'est l'équivalent énergétique de 12.000l de mazout. Soit plus de 30t de CO₂ évités !

Bon à savoir :

Equivalences énergétiques (10kWh)

1 LITRE DE MAZOUT	2,5KG DE BOIS
Fossile	Renouvelable
Loin d'ici	Local
3,1kg CO ₂	0,3kg CO ₂

le saviez-vous?

70% du bois est du « résidu », en partie laissé sur place pour enrichir le sol. Le reste est utilisé pour le papier, des panneaux, des bûches, des pellets, de la plaquette... du bois-énergie !



40%
destination
bois-énergie
ou bois d'industrie

60%
destination
bois d'oeuvre :
parquets,
charpentes,
meubles...

30%
produits connexes
de scierie

30%
bois
d'oeuvre

Une expérimentation & des leçons :

**Broyage
Séchage
Criblage**

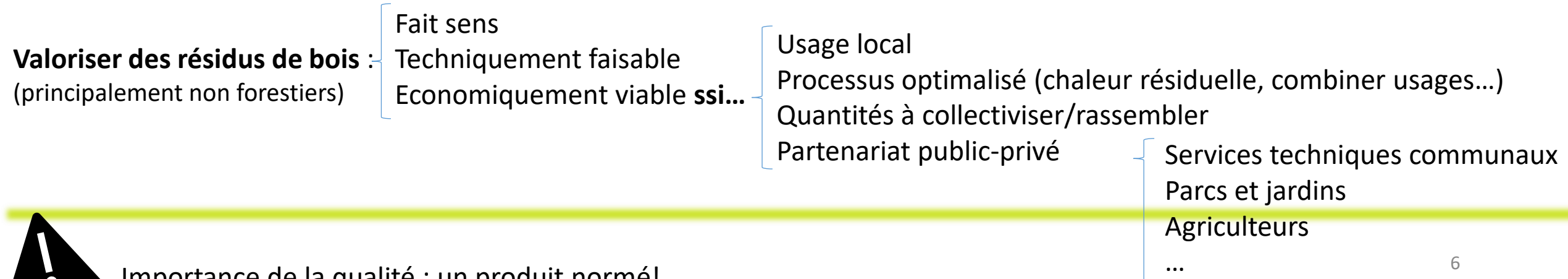


Ventilateur de séchage (extraction de l'air humide (Gesves-garage communal))

De quelques spécificités:

- Quantités moindres que forestier
- Plus laborieux à récolter (diamètres moins importants)
- Plus de fines (écorces, matière minérale, type de broyeur, ...)
- Récolte de décembre à avril
 - ➔ Composte si séchage naturel... ➔ séchage artificiel !
 - ➔ Doit être criblé en trois fractions !
 - ➔ Plaquette finale de très bonne qualité (aux normes; très sec)
 - ➔ Valorisation des grosses : OK (en bois d'allumage, ...)
 - ➔ Les fines : en amendement (BRF-agriculteurs peu friands)?; Paillage? Briquettes? Compostage?

➔ Pas de concurrence avec les exploitants forestiers !



Importance de la qualité : un produit normé!

Vers une plateforme commune !



Combinaison d'opportunités indispensable :

Critères du site idéal :

- Central
- Accessible
- Chaleur résiduelle
- Espace suffisant
- Disposition, déclivité
- Investissements limités
- Motivation du gestionnaire

- ➔ Un et un seul site (privé) adéquat!
- ➔ Un partenariat public-privé liant à LT
- ➔ Objectif: printemps-été 2021 ?

Inclure, à terme, un service d'entretien des haies, transcommunal?

Entreprise de parcs et jardins,
au lieu de **payer 30€/t** pour évacuer (à 30km)
recevez 20€/t en déposant... près de chez vous!

Valoriser des résidus de bois semble idéal mais...



Ce n'est pas la panacée!



Planter est une chose... Receper (tous les 6-8 ans) devrait pouvoir se faire à coût \approx nul

Une filière de valorisation énergétique (ni aucune autre) ne valorisera pas l'entretien!

(Entretiens latéral et sommital pas « vendables »: cela encombre, fait de l'ombre, ... (peu sexy quoi)

→ trop fin, quantités éparses, présence de feuilles, trop volumineux: entretien trop laborieux!

Cet entretien, comment le rendre plus « **sexy** » ?

Du moins...

Valorisable ou à défaut

Rentable ou à défaut

Amortissable ou à défaut

Acceptable...

- Paiement partiel de la facture d'entretien?
- Budget aux communes, groupements, GAL, PN, ...?
- Via appel à projets (pour initiatives collectives)?
- Soutien aux initiatives partagées type CUMA?
- Soutien aux PPP?

Une aide, un soutien, un encouragement est indispensable...

Mais sous quelle forme?

*Et pourquoi pas juste soutenir la plantation de **haies vives**, càd compenser la perte de 2m de surface de part et d'autre de la haie?*



Pour valoriser énergétiquement des résidus de bois, il faut un besoin: des **chaufferies bois (plaquettes)**.

Vivement une taxe CO₂? Des politiques de soutien à la sortie du mazout (2035 en Wallonie)!